Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 160 (2016)

Artikel: Métamorphoses de l'espace cartusien entre le XIIIe et le XIVe siècle, à propos des chartreuses du pays d'Avignon

Autor: Le Blévec, Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835650

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Daniel Le Blévec

Métamorphoses de l'espace cartusien entre le XIIIe et le XIVe siècle, à propos des chartreuses du pays d'Avignon

Lors du colloque de Grenoble qui commémorait en 1984 le 9e centenaire de la fondation de la Grande Chartreuse par saint Bruno et qui était consacré à « La Naissance des chartreuses », l'un des thèmes qui fit l'objet d'une attention toute particulière fut celui du rapprochement vers les villes[1]. Ce phénomène, aisément constaté lorsqu'on observe simplement la liste des fondations à partir de la seconde moitié du XIIIe siècle, a depuis fait l'objet de nombreuses recherches, dont il serait trop long de donner ici une liste exhaustive. On rappellera brièvement que les princes, les souverains, les papes, les grands prélats ont souvent souhaité fonder à proximité de la ville qui était leur capitale ou le siège officiel de leur fonction une maison de prières où les moines prendraient en charge le salut de leur âme, quand ce n'est pas la garde de leur dépouille corporelle. À partir du premier cas attesté de chartreuse sinon urbaine, du moins péri-urbaine, celle de Vauvert, près de Paris, fondée par Louis IX en 1257, le mouvement va se développer, d'abord lentement, pour s'accélérer de façon décisive à partir de la fin du XIVe siècle, avec les cas emblématiques des chartreuses de Champmol et de Pavie.

Passer d'un environnement montagnard et forestier comme l'était celui des premières générations de chartreuses à des lieux certes toujours agrestes dans un premier temps mais moins isolés, puis à des sites de plaine proches des endroits habités, enfin à des faubourgs de ville, en un mouvement finalement assez bref sur le plan chronologique, suppose de la part des chartreux un effort d'adaptation d'autant plus remarquable que le respect de l'esprit d'austérité et de solitude caractéristique de leur *propositum* et la fidélité aux exigences ascétiques de leurs pères fondateurs ne semblent pas en avoir exagérément souffert. Cette évolution dans le sens d'un *inurbamento* de plus en plus marqué affecte au premier chef l'espace nécessaire à la vie des religieux: l'organisation des bâtiments, leur inscription dans un site choisi pour ses qualités propres, surtout la définition des *termini possessionum* indispensables à la vie agricole et pastorale et le tracé des chemins empruntés lors du spaciement hebdomadaire[2].

Les trois maisons du pays d'Avignon, Valbonne, Bonpas et Villeneuve, offrent sur un territoire restreint, celui de la région du bas-Rhône, et dans le cadre d'une province de l'ordre, celle de Provence, la possibilité d'observer les métamorphoses qu'a connues l'espace cartusien en à peine un siècle et demi (1204 – 1356). Après avoir présenté comment, dans chacune des situations concernées les chartreux se sont appropriés l'espace, on essayera de dégager quelques éléments explicatifs de cette dynamique qui n'est certes pas spécifique de leur ordre mais qui revêt chez eux des traits originaux, fondamentalement articulés à leurs observances.

Les maisons dont il va être question sont toutes trois situées dans un cadre géographique, propre à chacune, mais marqué globalement par les caractéristiques du climat méditerranéen, c'est-à-dire des températures plutôt clémentes, sans rudesse excessive. La violence du vent et les coups de froid hivernaux ne sont en rien comparables aux rigueurs alpestres et jurassiennes des premières fondations qui ont tant marqué l'histoire primitive de la Chartreuse[3]. Lorsque Valbonne est fondée, en 1204, l'ordre des chartreux connaît déjà des implantations en Provence, avec Montrieux et La Verne. Pour ces fondations, l'isolement a été respecté. Il l'est encore à Valbonne grâce à la densité d'une couverture forestière qui n'a cessé de constituer une barrière protectrice, propice à la vie monastique, encore bien présente aujourd'hui dans le paysage.

Il convient toutefois de remarquer combien Valbonne se distingue par son emplacement, son site et son environnement, des chartreuses de la première génération, illustrant déjà une évolution dans l'histoire des implantations de maisons. L'une des premières différences à relever est, pour Valbonne, la proximité d'un grand fleuve et l'intégration de la région dans le réseau des voies de communication reliant la vallée du Rhône aux pays de l'intérieur. Au début du XIIIe siècle, la petite ville de Saint-Saturnin du Port, la future Pont-Saint-Esprit, à moins de deux lieues de Valbonne, est déjà un carrefour fréquenté, un gîte d'étape pour les marchands et les pèlerins, aux confins de quatre provinces (Languedoc, Comtat Venaissin, Dauphiné, Vivarais), de quatre diocèses (Uzès, Viviers, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Orange), de deux états (Royaume de France et Empire germanique) et de nombreuses seigneuries locales, dont les détenteurs vont du reste figurer parmi les premiers bienfaiteurs des chartreux. On est là dans une zone de confluences routière et fluviale, de contacts politiques et religieux, mais qui offre cependant, dès qu'on s'éloigne quelque peu de la vallée, des sites encore protégés. C'est là qu'ont pu s'installer et

vivre de petites communautés monastiques, comme le prieuré d'hommes de Goudargues, dépendance de l'abbaye d'Aniane, ou le monastère de femmes de Notre-Dame de Bondillon, également sous l'autorité de l'abbé d'Aniane. C'est ce dernier établissement, implanté dans une clairière au creux d'une vallée appelée la Combe de Borne, qui fut donné par l'abbé d'Aniane à l'évêque d'Uzès après l'abandon du site par les moniales, avant d'être finalement cédé aux chartreux par ce même prélat pour y établir une nouvelle maison de leur ordre[4].

Autour du noyau primitif constitué par ce petit monastère va alors se mettre en place, au coeur du massif forestier de Bondillon, un « espace » cartusien. La forêt méditerranéenne n'a pas la densité de la forêt des régions plus continentales, le couvert végétal en est plus clairsemé, moins inhospitalier et donc plus facilement pénétré. La nécessité de créer rapidement le désert, d'en tracer les limites et de s'en assurer l'entière propriété, selon le processus habituel, a donc occupé les premières années de l'histoire de la communauté de Valbonne. Par dons, legs ou achats, les chartreux acquirent, de ceux qui détenaient sur la région des biens fonciers et des droits, de nombreuses extensions patrimoniales: des champs, des terres, des bois, mais aussi des cens et des péages pour accroître leurs revenus et financer les premières constructions. Les plus importantes et les plus précoces de ces acquisitions ont été réalisées grâce à l'intervention de l'évêque d'Uzès, Guillaume de Vénéjan, Ce prélat, apparenté aux plus éminentes familles aristocratiques du Languedoc oriental, a su en effet user de toute son influence pour assurer le succès de sa fondation. Incontestablement fasciné par le *propositum* des fils de saint Bruno, au point de s'agréger lui-même à l'ordre et d'intégrer la communauté de Valbonne, il sut œuvrer comme il convenait afin de susciter chez les laïcs l'engouement et l'admiration propices à leurs générosités. Grâce à lui, l'ordre des chartreux voyait aussi son horizon géographique s'élargir en direction d'un nouvel espace, où ils n'avaient pas encore de maison, à savoir le Languedoc et notamment la province ecclésiastique de Narbonne, à une époque, le début du XIIIe siècle, où s'y joue, ainsi que dans la basse vallée du Rhône, une partie stratégique de première importance pour l'avenir de l'Eglise. Nul doute que la fonction de témoins de la foi qu'assumaient les chartreux n'ait eu une valeur éminente aux yeux de l'épiscopat réformateur languedocien, dont Guillaume de Vénéjan était l'un des meilleurs représentants. Un témoignage qui s'inscrit ainsi dans un espace bien spécifique et qui, loin de l'agitation des débats ecclésiologiques, loin de la fureur des combats de la croisade, prend ici la forme d'un joyau de spiritualité dans l'écrin de son désert.

La création de la chartreuse de Bonpas, son implantation et sa construction sont le reflet de la volonté d'un pape, Jean XXII, le premier des pontifes avignonnais. Plus d'un siècle s'est alors écoulé depuis la fondation de Valbonne. Des évolutions décisives ont marqué au cours de cette période l'histoire des maisons de chartreux, la plus notable étant naturellement leur rapprochement vers les villes. En effet, après le précédent que constitua la fondation de la chartreuse de Vauvert, tout près de la capitale du royaume de France, une série significative de fondations péri-urbaines permet d'évoquer un infléchissement réel en faveur de ce type d'implantation, marquant ce que l'on a parfois appelé — d'une formule sans doute impropre— la « tentation urbaine » de l'ordre, même si beaucoup de chartreuses nouvelles sont encore créées dans des lieux isolés[5].

La situation géographique de Bonpas l'intègre incontestablement dans cette catégorie. Certes la grande ville, Avignon, devenue depuis peu capitale de la chrétienté, la nouvelle Rome, est à quelque deux lieues, mais l'environnement est bien celui d'un espace très habité, parsemé de gros villages, en même temps qu'un carrefour de voies de communication, même si les bâtiments monastiques ont pu ménager autour d'eux une ceinture végétale protectrice. L'emplacement de la nouvelle fondation, au bord de la Durance, est du reste le point de contrôle idéal d'un lieu de passage dont l'origine remonte à l'Antiquité, un mauvais passage (*malus passus*) en raison du brigandage qui sévissait de façon endémique, jusqu'à ce qu'au XIIe siècle, une fraternité hospitalière le prenne en charge pour en faire un bon passage (*bonus passus*) grâce à un bac, puis à un pont dont elle avait l'entretien. Après des rattachements successifs à plusieurs instituts religieux, le couvent finit par intégrer l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Jean XXII entretenait avec les chevaliers de l'Hôpital d'excellentes relations. Il n'eut aucune peine à obtenir de leur grand maître, en 1317, la cession du lieu afin d'y installer les pères chartreux. L'ordre avait délégué auprès de la curie apostolique le prieur de Sainte-Croix-en-Jarez, Pierre Favier. C'est lui qui eut en charge la mise en œuvre du transfert de Bonpas aux chartreux, accompagné des aménagements indispensables à l'implantation d'une chartreuse. Si le cadre naturel s'y prêtait plutôt mal en raison de la proximité des lieux habités, la topographie n'offrait guère d'atouts elle non plus. L'espace sur lequel s'élevait la commanderie des chevaliers de Saint-Jean n'était qu'une étroite terrasse en pente, sur le flanc d'une colline descendant vers la Durance. Dans un premier temps les pères, logés dans des cellules provisoires, utilisèrent pour leurs offices la chapelle des Hospitaliers, aménagée grâce à la générosité du pape. Mais au bout de quelques années, ces bâtiments se révélèrent inadaptés à la vie cartusienne. Les chartreux repoussèrent la

proposition d'un cardinal proche de leur ordre, Elie Talleyrand de Périgord, de transférer le nouveau monastère dans un endroit plus commode qui lui appartenait. Ils préférèrent aménager le site en conformité avec leur genre de vie. La nécessité d'édifier un véritable « espace cartusien », avec un vrai cloître, les obligea donc à adopter un plan irrégulier et inhabituel, orienté est-ouest, les cellules étant réparties en deux ensembles de six, de part et d'autre des bâtiments cénobitiques, le tout étant contenu au sud par des murs de soutènement. Les travaux, largement financés par Jean XXII, commencèrent en 1331. Inachevés à la mort du pape en 1334, ils furent poursuivis grâce à la générosité de plusieurs prélats de la curie pontificale. Parmi eux, le cardinal Simon de Langham, ancien moine bénédictin, fit construire la nouvelle église entre 1368 et 1375. Avec trois autres cardinaux, il souhaita être enterré dans l'église qu'il avait fait édifier. Ainsi se définissent en Chartreuse des espaces funéraires, matérialisés par la présence de tombeaux plus ou moins somptueux, à l'image du modèle que le pape Innocent VI avait institué dans sa fondation de Villeneuve-lès-Avignon[6].

Des trois maisons du pays d'Avignon, Bonpas est celle qui souffrit le plus des crises de la fin du Moyen Âge, notamment de l'insécurité générale, accentuée ici par une situation géographique de fait trop proche des grands courants de circulation et des centres urbains de la basse vallée du Rhône. Le chapitre général dut ordonner en 1422 la fermeture provisoire du monastère et le transfert de sa communauté à Villeneuve-lès-Avignon, où elle résida pendant une quinzaine d'années.

Paradoxalement, c'est donc la chartreuse de Villeneuve, plus proche encore de la grande ville qui, aux yeux des chartreux, permettait une meilleure réalisation de leur *propositum* érémitique. Il est vrai qu'une maison comme Bonpas était sans doute en ce début du XVe siècle à la merci de tous les dangers dans un environnement peu sûr.

Plus encore que Bonpas, la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon illustre les transformations de l'espace cartusien provoquées par les évolutions politiques et socio-économiques du XIVe siècle. Après les localisations suburbaines ou péri-urbaines, ce sont des sites intra-urbains qui vont à présent recevoir les maisons de chartreux.

Face à Avignon, sur l'autre rive du Rhône, une ville nouvelle avait été créée à la fin du XIIIe siècle par Philippe le Bel. Dès le pontificat de Jean XXII, un certain nombre de cardinaux qui n'avaient pu trouver suffisamment de places disponibles dans Avignon avaient fait le choix de cette petite ville tranquille pour y édifier leur livrée, c'est-à-dire leur palais. Parmi eux, le cardinal Étienne Aubert, neveu de Clément VI, avait acquis de l'abbaye Saint-André un terrain pour y construire sa propre résidence. Située au pied du Mont Andaon, dont le sommet devait peu après être fortifié par le roi de France Jean le Bon, donnant au paysage villeneuvois sa silhouette caractéristique, la livrée d'Étienne Aubert fut cédée par lui aux chartreux lors de son accession au pontificat sous le nom d'Innocent VI, en 1352, afin d'y élever une nouvelle maison de leur ordre. Toutefois, une chartreuse exige plus d'espace pour le développement de ses bâtiments qu'une résidence particulière, fût-elle celle d'un prince de l'Église. Jusqu'en 1356, avec l'aide de son neveu Ardouin Aubert, le pape acheta plusieurs parcelles contiguës à sa livrée et qu'il donna aux chartreux pour y élever l'église avec son clocher, les cellules et les autres bâtiments, le petit cloître, sous la surveillance de deux pères venus de la Grande Chartreuse afin de superviser les travaux, en conformité avec l'ordonnance de Dom Jancelin de 1222.

Le 31 mai 1356, Innocent VI officialisait sa fondation, qu'il plaçait sous la protection de saint Jean-Baptiste et de la Vierge Marie, espérant en retour la prière des moines pour son salut. Peu auparavant, le pape avait fait décorer de fresques illustrant la vie du Précurseur la chapelle de son ancienne livrée cardinalice dont la salle d'apparat, le tinel proche, allait être aménagée en réfectoire pour les pères.

Ainsi d'emblée les divers espaces caractéristiques de la vie monastique en Chartreuse étaient clairement identifiés: église, bâtiments cénobitiques, cellules des ermites, dépendances placées sous la responsabilité des frères. Mais la destination funéraire de la prière des religieux, explicitement souhaitée par le pape fondateur, allait prendre ici une ampleur inaccoutumée. En effet Innocent VI voulut être inhumé dans le monastère qu'il venait de fonder. Le 29 octobre 1360, il demanda au prieur d'élever une chapelle destinée à abriter son tombeau. Dédiée à la sainte Trinité, elle fut bâtie au sud de l'église. Dotée d'une travée et d'une abside pentagonale, elle reçut en 1361 un tombeau en pierre, formé d'un coffre surmonté d'un baldaquin gothique. Innocent VI, mort le 12 septembre 1362, y fut inhumé le 22 novembre. Ardouin Aubert le suivit dans la mort de quelques mois à peine. À sa demande, il fut enseveli dans le chœur des moines, non loin de la chapelle funéraire de son oncle. Dans les années qui suivirent, d'importants aménagements de l'espace intervinrent, sous l'impulsion des neveux d'Innocent VI, les cardinaux Étienne Aubert et Pierre de Monteruc. Il fut décidé de doubler le nombre de cellules. Toutefois, le terrain ne s'y prêtant pas, on ne put agrandir le premier cloître. On éleva donc les douze nouvelles cellules sur un emplacement aménagé à l'ouest du premier et de l'ancien palais cardinalice, formant un deuxième grand cloître qui fut dédié à saint Jean, donnant ainsi à la

chartreuse du Val-de-Bénédiction un plan original. Pierre de Monteruc mourut en 1385. Il fut enseveli, comme il l'avait souhaité dans son testament, dans une des deux chapelles qu'il avait fait construire à l'ouest de celle du pape, une vingtaine d'années auparavant. Les trois chapelles latérales à la nef définissaient ainsi un espace funéraire spécifique, bien en conformité avec le propos cartusien, où la liturgie pour les morts occupe, on le sait, une place essentielle. C'est là que, par gratitude envers la générosité de leur fondateur et de leurs insignes bienfaiteurs, les pères chartreux se succédèrent désormais, en une louange perpétuelle pour leur salut. C'est là aussi que pour orner l'autel de la chapelle pontificale les chartreux, au milieu du XVe siècle, firent exécuter par un peintre de renom, Enguerrand Quarton, un retable représentant le couronnement de la Vierge par la Trinité, thème évocateur d'un espace cartusien d'une autre nature, le seul qui, à vrai dire, comptait à leurs yeux: l'espace du divin[7].

Tentons pour terminer de dégager quelques remarques d'ensemble sur la dynamique spatiale dont témoigne l'évolution des implantations bas-rhodaniennes des maisons de chartreux. Les trois cas présentés révèlent une évidente progression, en un siècle et demi, allant de sites encore relativement préservés et solitaires vers des environnements largement urbanisés – même si Villeneuve n'est pas une grande agglomération, mais c'est évidemment la proximité de la capitale pontificale qui est ici la donnée essentielle. Au-delà d'un contexte plus ou mois densément peuplé, la proximité de voies de circulation fréquentées semble être une caractéristique commune. Les trois chartreuses sont proches de plaines accessibles, déployant sous le ciel méditerranéen des paysages aimables, traversées par de grands axes fluviaux et des voies routières de première importance à l'échelle européenne. Le contact avec le monde y est donc beaucoup plus aisé que dans les chartreuses primitives des Alpes et du Jura, protégées quant à elles par de vrais déserts monastiques, où forêts épaisses, rochers inhospitaliers, vallées profondes et neiges hivernales assurent une protection physique fortement prégnante. Par conséquent respecter l'austérité, la rigueur et la solitude caractéristiques de la vie érémitique en Chartreuse imposaient, en Provence, d'être encore plus vigilant sur la conformité des bâtiments et des autres espaces de vie avec les principes cartusiens, car là était la garantie de la survie de l'enseignement de Bruno et de Guigues, la condition même de la poursuite de son épanouissement. Cette vigilance fut sans faille. En dépit de l'agitation toute proche, malgré les bruits du siècle qui venaient battre les murs de leur clôture, les chartreux provençaux surent rester fidèles à l'idéal monastique qu'ils poursuivaient et que Jean XXII eut à cœur de rappeler en incorporant Bonpas à leur ordre. Reprenant les mots de la première épître de saint Pierre, le pape y souligne combien, en construisant un monastère, les chartreux ne se contentent pas de faire une maison de la main des hommes, mais qu'ils se construisent une demeure éternelle dans le ciel, ils sont eux-mêmes les pierres vivantes d'un édifice spirituel dont le Christ est le fondement et qu'ils élèvent, haut et solide, par le mérite de leurs œuvres saintes. Dès lors, peu importe l'agitation du monde extérieur, car si elle peut troubler la vie courante d'une communauté religieuse et en gêner le fonctionnement au quotidien, comme à Bonpas au début du XVe siècle, elle n'arrive pas jusqu'à la cellule du moine, elle ne touche pas à l'essentiel, la désert tendant désormais à se confondre avec la cellule elle-même. L'on comprend alors pourquoi, à l'occasion de chaque fondation à partir de Dom Jancelin, deux moines de la Grande Chartreuse étaient envoyés sur place pour superviser les travaux d'aménagement. Ces dispositions étaient d'autant plus nécessaires pour les fondations — c'est le cas pour les trois chartreuses — qui ne se sont pas faites *ex nihilo*, mais à partir d'un bâti préexistant, que celui-ci soit un ancien établissement religieux, comme à Valbonne ou à Bonpas, ou bien un palais séculier, comme à Villeneuve. La volonté des prélats fondateurs, fussent-ils évêques, fussent-ils papes, ne devait pas se poser comme un obstacle à la parfaite organisation des espaces dont l'agencement et l'articulation régissaient depuis le temps des origines la vie en Chartreuse. Le respect de ces exigences obligea souvent à des travaux importants, qui surent utiliser et remodeler une topographie parfois difficile, comme ce fut le cas notamment à Bonpas, mais aussi à Villeneuve lors de la construction du cloître Saint-Jean. Parfois des édifices précédents furent conservés: à Valbonne une chapelle de l'ancien monastère de Bondillon, à Bonpas également une chapelle qui était celle de la commanderie des Hospitaliers, à Villeneuve la livrée cardinalice, transformée en réfectoire. De ce fait, aucune chartreuse ne ressemble à une autre, même si toutes ont en commun l'existence d'espaces spécifiques, au premier rang desquels les ermitages ordonnés autour d'un cloître.

Mais il est un autre espace que, pour finir, l'on se doit d'évoquer, c'est cet espace immatériel présent en toute chartreuse, ou plutôt en tout chartreux, c'est le monde du divin, l'univers cosmique, éternel et infini, dans lequel se fond l'âme du solitaire lorsque, pour reprendre l'image de Guigues II, elle est parvenue à gravir l'une après l'autre les marches de l'échelle spirituelle et qu'ayant atteint les espaces célestes, devenue semblable à un lac tranquille, elle peut enfin réaliser son union à Dieu. L'expérience mystique du chartreux, hier comme aujourd'hui, relève de l'intime et de l'ineffable, elle se déploie dans des territoires inaccessibles à l'historien.

Elle est pourtant l'essentiel, car cette quête est le fondement de la démarche contemplative qui mène à Dieu, unique nécessaire. Le reste, ne l'oublions pas, tout le reste, n'est que moyen pour y parvenir.

Notes

1 *La naissance des chartreuses*, sous la dir. de Bernard Bligny et Gérald Chaix, Grenoble, 1986.

2 Cette évolution a été récemment étudiée pour l'Italie du nord par Rinaldo Comba, « Fra gli eremi delle Alpi occidentali e il mondo delle città italiane : dalle certose signorili alle certose dei principi », in : *Les chartreux et les élites, XIIe – XVIIIe siècles,* sous la dir. de Sylvain Excoffon, Saint-Etienne, 2013, p. 17-37. Sur la question des limites, voir la synthèse de Sylvain Excoffon, « Les chartreuses et leurs limites (XIe – XVe siècle) », in : *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations,* XXVIIe congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, 2-4 juin 2006, Paris, 2007, p. 87-101.

3 Paul Amargier, Régis Bertrand, Alain Girard, Daniel Le Blévec, *Chartreuses de Provence*, Aix-en-Provence, 1988.

4 Daniel Le Blévec, « Une fondation cartusienne au diocèse d'Uzès: Valbonne », in: *La naissance des chartreuses, op.cit.*, p. 47 – 68.

5 *L'ordre des chartreux au XIIIe siècle* (Analecta cartusiana 234), Salzburg, 2006.

6 Daniel Le Blévec, « Chartreuses pontificales. Remarques sur les fondations cartusiennes de Trisulti (1208), Bonpas (1318), Cahors (1328) et Villeneuve-lès-Avignon (1356) », in: *Entre France et Italie. Mélanges offerts à Pierrette Paravy*, Grenoble, 2009, p. 133-139. – id. « Les cardinaux avignonnais et les chartreuses », in: *Les chartreux et les élites. XIIe – XVIIIe siècles*. Actes du colloque du CERCOR (30-31 août 2012), Saint-Etienne, 2013, p. 39-50.

7 *Chartreuses de Provence, op.cit.*, p. 35-38, 143-147. – Alain Girard, *L'aventure gothique entre Pont-Saint-Esprit et Avignon du XIIIe au XVe siècle*, Aix-en-Provence, 1996, p. 83 et suiv.